



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mercredi 17 mars 2021 à 18 h 30** via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Stéphanie Baillargeon, présidente du CÉ
- Madame Julie Boileau, vice-présidente du CÉ
- Madame Dominique Rivard, parent
- Madame Véronique Paré, parent
- Madame Francesca Gingras, parent
- Madame Andréanne Morneau, enseignante
- Madame Julie St-Pierre, enseignante
- Madame Carmen Robert, personnel de soutien
- Madame Carolyne Ducharme, représentante de la communauté
- Madame Marie-Hélène Gagnon, représentante de la communauté
- Monsieur Joël Forand, premier ministre
- Monsieur Liam Senay, vice-premier ministre

INVITÉS :

- Monsieur Serge Gobat, directeur
- Madame Josée Goupil, secrétaire

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Baillargeon, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ ainsi qu'aux invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2021-03-17-CÉ-21](#)

Il est proposé par Mme Julie Boileau :

D'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant les points suivants :





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

- 14 A) Ventilation
- 14 B) Rappel Covid
- 14 C) Critères de sélection d'une direction
- 14 D) Café semaine des enseignants

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal – CÉ du 20 janvier 2021 et suivi (document)

[Résolution 2021-03-17-CÉ-22](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 20 janvier 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mme Julie Boileau :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 20 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

5. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

[Résolution 2021-03-17-CÉ-23](#)

Après présentation des deux activités en lien avec le groupe de LMM secondaire 3 :

- 6 avril, conférence youtubeuses
- 6 au 16 avril : projet capsules Youtube et gala des finissants LMM 3 (semaine décloisonnée)





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Il est proposé par Mme Andréanne Morneau d'accepter ces deux activités telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Code de vie

[Résolution 2021-03-17-CÉ-24](#)

M. Gobat nous présente les différents changements apportés au code de vie, les documents seront envoyés par courriel à chacun de membres.

Il est proposé par Mme Véronique Paré d'accepter les changements tels que proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Murale sportive

M. Gobat nous fait part que la demande pour un projet artistique d'un montant de 5 000. \$ pour la production d'une murale sportive, a été acceptée. Elle sera créée par une artiste de St-Jean, Mme Stéphanie Bérubé avec la collaboration d'élèves volontaires.

9. Mesure 15022 (Bien-être à l'école)

M. Gobat nous mentionne avoir un budget de 6000\$ pour l'organisation de certaines activités, dont celles qui a eu lieu aujourd'hui en après-midi, soit une conférence avec Marianna Mazza.

10. Mesure 15021 (Soutien aux apprentissages)

M. Gobat nous fait part de l'engagement de deux enseignants, David Dubois et Julien Talbot, qui agiront en soutien aux enseignants.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

11. Tutorat

M. Gobat nous présente le projet en tutorat. Après l'analyse des résultats du premier bulletin, des élèves ont été sélectionnés afin de participer à ce projet qui comprend 12 périodes d'une heure qui seront données, soit en soirée ou la fin de semaine via la plateforme TEAMS. Une centaine d'élèves sont concernés par ce projet. Les élèves doivent être présents à toutes les périodes. Ce projet devrait avoir de bonnes répercussions.

12. Formation du MEES pour le Conseil d'établissement

Mme Baillargeon propose de mentionner les numéros de fiche à consulter lors de la réception de l'ordre du jour.

13. Informations

A. De la présidente

Mme Baillargeon nous mentionne que le congrès de la FCPQ aura lieu du 25 au 29 mai en virtuel et qu'il y a une gratuité par école. Si plus d'une personne intéressée, le montant d'inscription est de 50. \$. Ce montant serait pris à même le budget du conseil d'établissement. Il faudrait lui mentionner l'intérêt d'assister au congrès.

B. De la représentante du comité de parents

Mme Gingras nous fait part des sujets discutés :

- La plateforme « Là pour toi »
- Tutorat
- Test ventilation
- Politique de frais aux parents
- Prochaine conférence : Patricia Paquin le 14 avril

C. Du directeur

M. Gobat nous parle de la plateforme « Là, pour toi », qui nous permet d'avoir un suivi si l'élève utilise ce service. Il nous parle, également, de la semaine de la persévérance.

D. Du personnel enseignant

Madame St-Pierre nous parle du projet des élèves de LMM de 1^{ère} secondaire.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

E. Du personnel professionnel

Aucune nomination pour siéger au conseil.

F. Du personnel de soutien

Rien à mentionner.

G. Du Parlement étudiant

M. Joël Forand nous mentionne :

- qu'un sondage sur différents sujets sera remis aux élèves, au cours des prochains jours.
- PGO got Talent

M. Liam Senay nous parle de :

- La continuité des journées thématiques (très populaires)
- Aide alimentaire, les lundi, mercredi et vendredi. 40 déjeuners sont distribués. (Triangle du Gourmet)

14. Varia

A) Ventilation

M. Gobat nous mentionne qu'une vérification des PPM a été faite. S'il y avait eu des problèmes, nous aurions eu un retour. L'école est ventilée mécaniquement sauf pour le Bloc A. Il nous explique les procédures qui sont faites pour le Bloc A.

B) Rappel Covid

M. Gobat nous mentionne avoir eu une rencontre avec la Santé Publique de la Montérégie concernant leur inquiétude face aux variants. Il nous mentionne qu'à notre école, il n'y a eu que cinq cas déclarés, jusqu'à maintenant.

C) Critères de sélection d'une direction

[Résolution 2021-03-17-CÉ-25](#)

Discussion entre les membres, qui trouvent l'exercice, difficile surtout lorsqu'ils sont satisfaits de la direction d'établissement.

Considérant que l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction de l'école ;



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Considérant que l'article 96.8 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que la direction de l'école est nommée par le Centre de services scolaire selon les critères de sélection qu'il établit après consultation du conseil d'établissement ;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a sollicité le conseil d'établissement à ce sujet ;

Considérant le projet éducatif et les enjeux de l'école Paul-Germain-Ostiguy, lié à la réussite scolaire des élèves.

Considérant le document proposé par le Centre de services scolaire à l'égard du profil de compétences des directions d'établissement ;

Considérant les discussions tenues entre les membres du conseil d'établissement à propos de la consultation portant sur les critères de sélection de la direction de l'école ;

Il est proposé par Stéphanie Baillargeon

Que le conseil d'établissement adopte, à la suite de la démarche de soutien à la réflexion proposée, et en fonction du portrait et des enjeux de l'école, l'avis quant aux critères de sélection d'une direction d'école inscrits ci-dessous et qu'il transmette ce document à la Direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Café semaine des enseignants

[Résolution 2021-03-17-CÉ-26](#)

Il a été proposé, par courriel, d'offrir du café pour la semaine des enseignants, en signe de reconnaissance. Ce sera donc un montant de 91.93\$ qui sera prélevé du budget du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Levée de l'assemblée

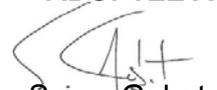
[Résolution 2021-03-17-CÉ-27](#)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Carmen Robert:

Que la séance soit levée à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Stéphanie Baillargeon,
présidente


Serge Gobat,
directeur

